



PRIX DOCTORAL 2026

APPEL A CANDIDATURES POUR DES THESES SOUTENUES EN 2024 ET 2025

LA CHAIRE D'ENTREPRISES VIGNE ET VIN

La chaire d'entreprises vigne et vin associe l’Institut Agro Montpellier, INRAE et l’Université de Montpellier à un réseau d’entreprises de la filière vitivinicole : AdVini, AgroSud, Diam, Grands Chais de France, l’ICV, InVivo Foundation, Lallemand Oenology, les pépinières Mercier et Moët Hennessy.

La chaire est un espace de réflexion entre ces acteurs pour porter des actions d’intérêt commun en lien avec la recherche, le partage de connaissances et la formation.

Les travaux de la chaire s’articulent autour de cinq thématiques prioritaires :

- Atténuation et adaptation au changement climatique ;
- Réduction de l’impact environnemental ;
- Amélioration des qualités des vins ;
- Réponses aux nouvelles attentes des consommateurs et des marchés ;
- Prospective : imaginer des avenir pour la filière et s’y préparer.

MONTANT DU PRIX

La chaire d'entreprises vigne et vin offre un prix d'un montant de **2 000 euros** pour récompenser une thèse soutenue en 2024 ou en 2025, de grande qualité scientifique, et s'inscrivant dans l'un des cinq axes prioritaires ci-dessus.

VALORISATION

Ce prix a pour objectif de donner de la visibilité au travail du lauréat auprès des acteurs de la filière vitivinicole. Un appui technique et financier sera proposé pour encourager la valorisation de ces travaux : publication dans une revue professionnelle, réalisation d'un webinaire, participation à un congrès, etc. Une aide financière d'un montant maximal de **1500 euros** pourra être fournie pour cette action de valorisation.

CRITERES D'ELIGIBILITE

- Le prix est attribué à un(e) candidat(e) de toute nationalité, ayant soutenu sa thèse dans un pays de l’Union Européenne entre le 1er janvier 2024 et le 31 décembre 2025.
- Le sujet de recherche traité dans la thèse doit concerner un ou plusieurs des cinq axes thématiques prioritaires de la chaire.
- La thèse ne doit pas être confidentielle.

DOSSIER DE CANDIDATURE

- Note de 2 à 3 pages, présentant les enjeux de la thèse, le travail réalisé et les principaux résultats
- CV du/de la candidat(e)
- Rapports des rapporteurs de la thèse
- Un exemplaire de la thèse en fichier électronique

Les dossiers de candidature sont à adresser au plus tard le **12 février 2026**, uniquement par messagerie électronique, à l'adresse suivante : camille.breysse@supagro.fr.

MODALITES D'ATTRIBUTION DU PRIX

La sélection du lauréat sera réalisée par le comité d'orientation stratégique de la chaire, auquel siègent des scientifiques et des représentants des entreprises partenaires.

Critères de sélection :

- Inscription dans l'un des 4 axes prioritaires de la chaire
- Valorisation du travail, notamment publication d'articles
- Qualité du travail scientifique
- Qualité du travail de synthèse : capacité à résumer et rendre accessible à un public non initié le travail réalisé et les résultats obtenus
- Apport innovant, recul d'un front de science, ouvertures de nouvelles perspectives
- Intérêt du travail pour la filière vitivinicole

Les trois meilleur(e)s candidat(e)s seront invité(e)s à présenter oralement leur travail devant le Comité d'Orientation Stratégique de la chaire, le **7 avril 2026** à l'Institut Agro Montpellier.

Les frais de déplacement seront pris en charge par la chaire. En cas d'impossibilité pour un candidat de se déplacer, une présentation en visioconférence sera possible.

Le prix de 2000 euros est conditionné à la réalisation d'une vidéo de 5 à 10 minutes, dans laquelle le docteur présente les enjeux de sa thèse, les résultats obtenus et leurs intérêts pour la filière. Cette vidéo sera demandée aux trois candidats présélectionnés. La vidéo du lauréat sera mise en ligne sur le site web de la chaire.

Le lauréat sera invité à présenter ses résultats lors de la Journée Scientifique Vigne et Vin, le **8 avril 2026**, à l'Institut Agro Montpellier (si le lauréat ne peut pas être présent, sa vidéo de présentation sera diffusée).

CALENDRIER

Pour l'année 2025, le concours se déroulera de la façon suivante :

- Le 08/12/2025 : diffusion de l'appel à candidatures
- Jusqu'au 12/02/2026 : envoi des candidatures par email à camille.breysse@supagro.fr
- En février et mars 2026 : pré-sélection des trois meilleurs candidats
- Le 7 avril 2026 : audition orale des trois candidats présélectionnés et sélection du lauréat
- Le 8 avril 2026 : remise du prix, lors de la Journée Scientifique Vigne et Vin, à l'Institut Agro Montpellier, et présentation de ses travaux par le lauréat.